

2. SE CONNECTER « EASYTAXE »

2.1 – ACCEDER A L'APPLICATION POUR LE PREMIERE FOIS

Cette application est accessible via le site internet de ASP : www.asponline.org

⇒ Difficultés d'affichage

« Easytaxe » utilise une technologie de dernière génération et n'est pas compatible avec la version d'Internet Explorer 5. Vous devez être sur un **PC** et utiliser la version **Internet Explorer 6 ou 7** (disponibles sur le site de Microsoft). Afin de télécharger la bonne version, vérifiez que vous êtes sur le système d'exploitation adapté.

- ✓ **Vérifier qu'aucun système anti pop-up n'est activé.** Celui-ci peut bloquer l'ouverture de l'application (cf. annexe)

L'application « Easytaxe » est paramétrée pour être visible en « **1024 par 768 pixels** ». Si vous avez une autre configuration, nous vous conseillons de la modifier. Pour changer les paramètres d'affichage : allez dans « Propriété\ Paramètres d'affichage » de votre écran et sélectionnez « 1024 par 768 pixels ».

Afin de pouvoir imprimer vos déclarations et les visualiser correctement, nous vous conseillons d'utiliser les versions **Acrobate 6 à 8**.

- Connectez-vous au site www.asponline.org
- Sélectionnez l'espace réservé « Entreprise »



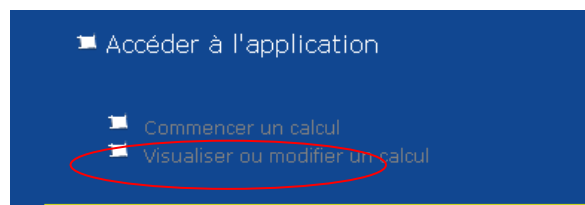
- A gauche de l'écran, cliquez sur « Easytaxe »



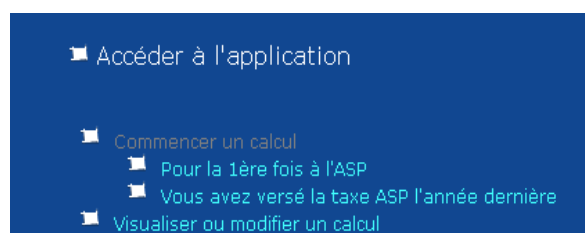
- Cliquer sur « Accéder à l'application »



- Choisir
 - Commencer un calcul



- Cliquer sur « Pour la première fois à l'ASP »

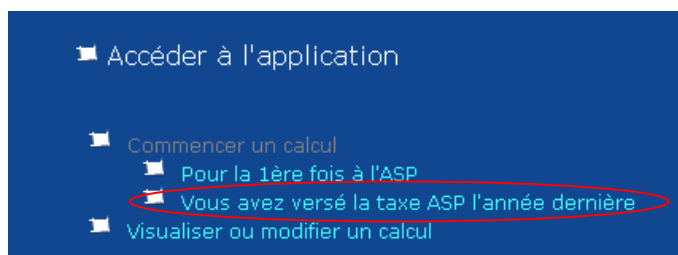


➤ Lorsque vous accédez à l'application, une fenêtre s'ouvre :

- Remplir les informations générales (A) :
Raison sociale (obligatoire), Adresse, Code postal, Ville, Siren (obligatoire), NIC, NAF (obligatoire)
- Remplir le correspondant (B)
L'adresse Email est obligatoire
- Remplir la masse salariale (C)
Cette masse, vous permettra, avec votre siret, d'accéder à la fiche ultérieurement (cf. Chapitre 3.2)
- Remplir l'origine du contact (D)
Indiquer l'école qui vous a recommandé cette application, ou bien inscrivez librement s'il s'agit d'un autre organisme ou d'une école non référencée.

2.2 - VOUS AVEZ DEJA VERSE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE PAR LE BIAIS DE ASP L'ANNEE DERNIERE : IDENTIFIEZ-VOUS

- Cf. pages 5-6
- Cliquer sur « Commencer un calcul »
- Cliquer sur « Vous avez versé la taxe ASP l'année dernière »



- Saisir les 14 chiffres du n° de SIRET dans sa totalité (Siren + Nic) et sans espace
- Saisir la masse salariale de l'année précédente (ne pas saisir les décimales)
- Cliquer sur « Valider »

Connexion v1.0.1 15/12/2006

Veuillez vous identifier pour accéder à l'application

● SIRET :

● Masse Salariale (Salaires 2006)